



LA RSE APPLIQUÉE AU SSTRN : UN LEVIER STRUCTURANT POUR MOBILISER LES ENTREPRISES

Anne SAINT-LAURENT

Directrice Générale – SSTRN – Nantes

Introduction / Objectifs :

Engagé depuis 2015 dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), le SSTRN a obtenu fin 2024 le label (indépendant) THQSE ou Très Haute Qualité en Santé Environnementale.

Celui-ci traduit l'un des enjeux du projet de Service intitulé « *la responsabilité sociétale des entreprises* » qui se décline en deux objectifs :

- « *intégrer dans le service un positionnement RSE dans toutes ses composantes, sociale, économique et environnementale* » ;
- et « *développer l'expertise de la RSE pour les entreprises adhérentes* ».

Si l'obtention du label est à la fois une reconnaissance de l'engagement interne et un aboutissement, il signifie aussi le déclenchement du deuxième objectif qui consiste à valoriser la démarche de prévention comme levier de la RSE dans les entreprises avec un angle d'approche focalisé sur le volet social-sociétal et non exclusivement environnemental pour lequel d'autres acteurs sont engagés.

Méthodologie :

Cette démarche, travaillée en mode projet, comporte trois principales étapes :

- La structuration de la démarche RSE au sein du SSTRN en valorisant ou en mettant en place : l'accompagnement social (RH), des exigences dans les procédures d'achats (critère social, environnemental et éthique de choix des fournisseurs), une filière de valorisation de nos déchets, un « *Lab'* » RSE, un plan de sobriété, et un bilan carbone. L'ensemble étant formalisé dans un bilan annuel RSE.
- La reconnaissance par un label indépendant et une communication ad hoc via les réseaux sociaux.
- L'incitation des entreprises à s'appuyer sur la prévention comme levier de leur démarche RSE.

Résultats obtenus :

Intégrées dans une politique globale, les deux premières étapes sont réalisées avec comme résultats :

- 32 % d'achats « *VERTS* » pour les fournitures et top 5 des fournisseurs audités sur site ;
- 8 filières de déchets organisés ;
- diminution des énergies à -11 % sur 2 ans ;
- formation et sensibilisation du personnel sur la qualité de l'air intérieur ;
- engagement reconnu (label entreprise active) par l'ARS PDL dans le plan national nutrition santé ;
- aménagements de fin de carrière : allègement de la charge, cotisation retraite,...
- nouveaux bâtiments en cours de construction engagés dans un processus de labellisation BREEAM et BBCA ;
- l'obtention du label THQSE.

Quelques exemples d'actions transposables par nos adhérents :

- qualité de l'air intérieur : mise en place de capteurs incitant à l'aération des pièces et permettant aussi de prévenir le risque Radon (priorité du CPOM 2025-2029) ;
- construction du PAP intégrant le PNNS (34 % des salariés suivis sont exposés au risque de sédentarité).

Discussion des résultats / Conclusion :

La troisième étape consistera à identifier et valoriser les interventions collectives qui contribuent aux démarches RSE des entreprises adhérentes comme l'élaboration d'un DUERP, la réalisation de mesures de la qualité de l'air ou encore la sensibilisation aux risques psychosociaux. La sensibilisation des équipes est prévue afin qu'elles prennent pleinement conscience de ces enjeux et les intègrent dans leurs actions.

Dans un écosystème complexe, l'objectif est d'être **crédible** vis-à-vis des entreprises engagées en matière de RSE en s'appuyant sur le tryptique complet : social, économique et environnemental.

En comparant les étapes, **la démarche RSE est symétrique à celle d'une démarche de prévention** : faire un diagnostic-évaluation, établir un plan d'actions visant à réduire l'impact et mesurer périodiquement pour améliorer le plan d'actions. La contrainte réglementaire progressivement appliquée aux entreprises sur l'intégration et l'obtention des résultats en termes de RSE (2030, premier pallier) constitue une opportunité pour réamorcer la place de la prévention dans l'entreprise.

En conclusion, trop peu d'entreprises associent la prévention à la RSE. Or, leur démarche de prévention constitue la colonne vertébrale du volet social du développement durable, un levier supplémentaire vers les entreprises.

E-POSTERS